

A Bordeaux le 4 décembre 2025

## Réponse de la CGT SPIP 33 à la lettre du garde des Sceaux en date du 1er décembre 2025

Monsieur le garde des Sceaux, la CGT SPIP 33 s'indigne que vous vous adressiez à l'ensemble de vos agents alors même que vous venez de sacrifier l'un d'entre eux, en dehors de toute faute professionnelle et, qui plus est, en place publique et pour l'exemple.

Notre syndicat local a lu avec attention votre lettre du 1er décembre 2025 et vous y répond.

Cette lettre fixe votre cap, votre politique pénitentiaire et vos actions pour y parvenir, en somme la Justice que vous souhaitez bâtir et incarner pour demain.

Vous servez les intérêts de l'Etat et de la société à un haut niveau de responsabilité, les mots que vous employez vous engagent et dessinent le garde des Sceaux que vous aspirez à être auprès des agents de votre ministère, de la société et des personnes placées sous main de justice qui vous écoutent.

Vos mots, monsieur le garde des Sceaux, ne sont pas choisis au détour d'un hasard dans votre lettre, ils se veulent percutants. Tout bon communiquant maîtrise les rouages des termes employés, cherchant ainsi à capter l'attention et l'approbation de celui qui le lit.

C'est ainsi qu'à dix reprises les termes "sécurité" "sécurisation" et "haute sécurité" sont prononcés dans votre écrit. Vous vous employez à décrire une Justice dans laquelle "l'autorité de l'Etat ne serait plus" et dont "la reconquête du territoire serait alors impérative". Une Justice manichéenne séparant les personnes placées sous main de justice du restant de la société. Le terme protection apparaîtra à plusieurs reprises dans votre écrit.

Votre regard sur le milieu pénitentiaire et la criminalité organisée vous invite à apporter une réponse claire, ferme et rapide, aussi bien à vos lecteurs qu'à vos électeurs. C'est ainsi que vous déclinez votre plan carcéral sécuritaire.

Comme vous nous le rappelez dans votre lettre "c'est votre cap votre priorité". Ce plan ne concerne pas seulement la criminalité organisée mais concernera peu à peu l'ensemble des établissements dont vous indiquez à ce sujet "si les résultats sont concluants c'est tout le parc pénitentiaire qui devra bénéficier de ce niveau de sécurisation".

Votre plan sécuritaire consiste donc en une série de mesures dont vous nous présentez méthodiquement la déclinaison : 29 millions d'euros seront investis dans des nouvelles infrastructures : des prisons de haute sécurité, des nouveaux portiques à ondes millimétriques, des caillebotis généralisés, une sécurisation massive, un plan zéro portable, des fouilles d'ampleur réalisées au 31 décembre 2025...

Tout est alors pensé de façon à rendre le plus étanche possible les établissements pénitentiaires du restant de la société,

A ce sujet, par vos récentes prises de positions médiatiques, vous n'apparaîsez pas être un fervent défenseur des permissions de sortir pour les personnes détenues, ni un défenseur des actions culturelles en détention jugées "trop ludiques" à votre goût.

Alors que dans le même temps, vous exonérez certaines personnes détenues des règles les plus élémentaires.

Votre plan carcéral n'évoque que très brièvement les SPIP , mentionnant à ce sujet que la société est en attente "d'un sens clair de la sanction pénale". La probation devrait alors être "replacée au centre de la politique pénale" sous-entendant qu'elle ne l'est plus.

Votre plan, dans votre présente lettre, se résume alors à sécuriser et contrôler, mobilisant tous vos agents dans ce projet.

Le dernier thème abordé dans votre lettre est le suivi des détenus étrangers qui devront "quitter notre sol". Deux paragraphes plus haut vous nous rappeliez déjà qu'en France, après tout, "nous sommes chez nous".

Monsieur le garde des Sceaux, cette lettre est un effroi pour la filière de l'insertion et de la probation.

Vos mots s'adressent-ils à vos agents ou à de futurs électeurs?

La Justice ne devrait-elle pas être placée au dessus de toute ambition politique personnelle?

La Justice ne devrait jamais être dictée à partir des attentes d'une partie de l'opinion publique ou médiatique, quel que soit la commission de faits divers, horribles soient-ils.

La Justice devrait toujours être pensée dans une conception humaniste et de protection. Ces deux conceptions peuvent et doivent coexister ensemble au sein de notre administration.

La Justice doit garantir la réinsertion des personnes condamnées, c'est aussi cela assurer la protection de la société.

Où sont vos mots à ce sujet ?

Réinsertion, accompagnement, logement et hébergement, formation, travail en détention, création de modules de respect, de place dans les SAS et les CSL, de places de placements extérieurs, de TIG, développement des droits sociaux en détention, travail socio-éducatif sur les passages à l'acte...

On ne vous entend pas à ce sujet, monsieur le garde des Sceaux, et cela est terriblement dommageable pour la société, pour les personnes placées sous main de justice, et pour vos agents en SPIP qui défendent la filière de l'insertion et de la probation qui a mis des décennies à se construire.

La CGT SPIP 33